

Exemple n° 1

Achat de papier Prise en compte de la teneur en fibres recyclées dans les spécifications techniques

Exemple de scénario et éléments d'argumentation

Considérant que :	<ul style="list-style-type: none">- l'acheteur public sait qu'il existe de nombreux fournisseurs de papiers fabriqués à partir de fibres recyclées, dont des fournisseurs de papiers contenant 100 % de fibres recyclées ;- l'acheteur public constate (après analyse du marché fournisseurs ou expérience antérieure) que le papier recyclé n'est pas synonyme d'un surcoût systématique ou significatif.
L'acheteur public décide que :	<ul style="list-style-type: none">- le papier demandé sera du papier contenant 100 % de fibres recyclées, cette exigence étant intégrée dans le cahier des charges.

Exemple de rédaction (aspects environnementaux uniquement)

Objet du marché
Papiers pour imprimantes et photocopieurs.
Spécifications techniques et conditions d'exécution
Les fibres de bois composant le papier doivent être en totalité (100 %) des fibres recyclées. Le caractère recyclé des fibres de bois s'entend au sens de celui décrit dans la norme ISO 14021 ³⁰ .
Capacité technique des candidats – Références requises
Néant
Critères de choix des offres
Néant

Remarque

Aucune exigence portant sur la performance environnementale du processus de fabrication du papier n'est prise en considération dans cet exemple, contrairement à l'exemple n° 4.

30) « Contenu en recyclé : Proportion, en masse, de matériau recyclé dans un produit ou un emballage. Seuls les matériaux « préconsommateur » et « postconsommateur » doivent être considérés comme un contenu recyclé, conformément à l'utilisation suivante des termes.

Matériau « préconsommateur » :

Matériau détourné du flux des déchets pendant le processus de fabrication. En est exclue la réutilisation de matériaux tels que ceux issus du retraitement, du rebroyage ou les résidus générés pendant un processus et pouvant être récupérés dans le même processus que celui qui les a générés.

- Matériau « postconsommateur »

Matériau généré par les ménages ou par les installations commerciales, industrielles ou institutionnelles dans leur rôle d'utilisateur final du produit, et qui ne peut plus servir à l'usage pour lequel il a été conçu. Ceci comprend les retours de matériau de la chaîne de production. »